

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSRS	Date	27 septembre 2024
Numéro	24.404	Heure	7h45

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP

Titre : Quelle surveillance des lieux de placement pour mineur-e-s dans le canton de Neuchâtel ?

Contenu :

Le 14 septembre, la *Tribune de Genève* révélait l'existence d'un rapport accablant concernant le placement des mineur-e-s dans le canton de Genève. Ce rapport conclut que la surveillance des lieux de placement – foyers et familles d'accueil – n'est pas fiable et dysfonctionne.

Le Conseil d'État peut-il nous indiquer quelles mesures sont prises dans notre canton afin d'assurer la surveillance des mineur-e-s dans les institutions et dans les familles d'accueil en matière de santé et de sécurité notamment ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Céline Barrelet

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Patrick Erard	Jean-Marie Rotzer	Diane Skartsounis
Christine Ammann Tschopp	Barbara Blanc	Clarence Chollet
Catherine Loetscher	Yves Pessina	Armin Kapetanovic
Sarah Blum	Cloé Dutoit	